

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD

Du 12 janvier 2010 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, J GUERRIER, R. TRONCY, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, F. BLOCH, M. MOREL, M. PATAY, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : G. ROSIER (pouvoir donné à C. AGUETTANT), E. VAGINET

Secrétaire de séance : P. BIDON

Convocation faite le : 5 JANVIER 2010

publiée le : 5 JANVIER 2010

I – INVENTAIRE COMMUNALE

Le Conseil DECIDE à l'unanimité DE SORTIR de l'inventaire communal des biens renouvelables pour un montant total de 13 128,20 euros

II – CONVENTION SPA

Le Conseil décide de passer une convention avec la SPA (Société Protectrice es Animaux) de Lyon et du Sud-Est, dont les bureaux sont à Lyon 2^{ème} – 25 Quai Jean Moulin, pour la prise en charge, la capture et l'enlèvement des animaux.

III – URBANISME

Le Maire informe le conseil qu'il a été décidé de ne pas préempter la propriété sise Chemin des Erables.

IV – COLONNE TEXTILE SMICTOM

- EMPLACEMENT :

➤ Sur le trottoir à l'angle de l'Avenue des Helvètes et du Chemin du Gravier Vaillant

- ADOPTE la convention tripartite entre le SMICTOM Saône Dombes, le RELAIS BOURGOGNE et la commune, pour l'implantation d'une colonne à textiles sur notre Commune. Le ramassage aura lieu un fois par semaine.

- AUTORISE le RELAIS BOURGOGNE à poser la colonne sur le domaine public, et à l'utiliser,

V – ATESAT CONVENTION

Le Conseil municipal, SOLLICITE la Direction Départementale des Territoires de l'Ain pour assurer une mission d'assistance technique de base,

VII – CREATION D'UN POSTE SAISONNIER

Après en avoir délibéré le conseil municipal,
DECIDE de créer un emploi saisonnier d'agent d'entretien à compter du 1^{er} février 2010 ;
PRECISE que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 1h30/semaine ;
DECIDE que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques 2^{ème} classe ;
MODIFIE le tableau des emplois permanents de la commune.

VIII – THERMOGRAPHIE AERIENNE

Une conférence grand public concernant la thermographie aérienne aura lieu à l'Espace Chabrier le vendredi 26/03/2010 à 19h30 avec la société Hélianthe.

IX – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

X – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.